



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 21 mars 2026

Date d'envoi de la convocation : Mardi 17 mars 2026

Date de publication de l'ordre du jour : Mardi 17 mars 2026

Date de publication de la liste des délibérations : Lundi 23 mars 2026

- Installation des membres du conseil municipal
- Désignation du secrétaire de séance : Enora LE JEUNE
- Présentation du procès-verbal du Conseil municipal du 10 février 2026
- Désignation du membre le plus âgé pour présider la séance avant l'élection du Maire

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

RESULTATS DU VOTE POUR L'ADOPTION DES 11 DELIBERATIONS
17 ÉLUS PRÉSENTS ET 2 POUVOIRS (point 5 : 16 ÉLUS PRÉSENTS ET 2 POUVOIRS)

DELIBERATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	RESULTAT DU VOTE
CM02-01 : Election du Maire	18 : Patrick GROLIER 1 : Enora LE JEUNE	0	0	Après vote à bulletin secret, Patrick GROLIER est proclamé élu Maire
CM02-02 : Création des postes d'adjoints	19	0	0	ADOPTÉE
CM02-03 : Election des adjoints de la commune de Saint-Léger-les-Vignes	19 voix en faveur de la liste proposée	0	0	Après vote à bulletin secret, les adjoints suivants sont élus : 1) Enora LE JEUNE , 2) Sébastien GOUY, 3) Claire BOUYER, 4) Stéphane LEJAY, 5) Isabelle PITEUX
CM02-04 : Lecture de la Charte de l'élu local	19	0	0	PREND ACTE
CM02-05 : Fixation des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux de la commune de Saint Léger les Vignes	18	0	0	ADOPTÉE
CM02-06 : Délégations d'attributions du conseil municipal au maire	19	0	0	ADOPTÉE
CM02-07 : Election des membres de la commission d'appel d'offres	19	0	0	ADOPTÉE
CM02-08 : Création de la commission « marchés à procédure adaptée » dite commission MAPA et élection des membres	19	0	0	ADOPTÉE

CM02-09 : Election des délégués communaux au sein du syndicat à vocation multiple (SIVOM) du pays d'Herbauges	19	0	0	ADOPTÉE
CM02-10 : Commission communale d'action sociale – fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS	19	0	0	ADOPTÉE
CM02-11 : Commission communale d'action sociale – Election des conseillers communaux amenés à siéger au sein du CCAS	19 voix en faveur de la liste proposée	0	0	Après vote à bulletin secret, les membres suivants sont élus : 1) Sébastien GOUY, 2) Laetitia CHARTEAU, 3) Enora LE JEUNE, 4) Isabelle PITEUX, 5) Véronique BERNIER, membre suppléantaire en cas de vacance de poste : Carla MVIANA

**Le Maire,
Patrick GROLIER**

